



Bulletin d'information

Commune de Saignon

N°6 Avril 2022

Le mot du Maire:

Dans ce numéro :

- 1 **Le mot du Maire**
- 2 **Budget/ Voirie**
- 3 **Culture**
- 4-5 **Patrimoine**
- 6 **Médiathèque**
- 7 **Agenda**
- 8 **Infos pratiques**

Après la crise sanitaire qui n'est d'ailleurs pas terminée, nous voici à présent témoins d'un conflit qui se déroule à quelques heures de chez nous, alors que le 8 mai 2022 devait marquer les 77 ans de la paix en Europe. L'histoire semble se répéter. L'Ukraine est envahie du fait de la décision d'un seul homme.

A cette occasion j'en profite pour remercier les associations ainsi que les habitants de Saignon pour leur action et leur implication pour la cause Ukrainienne. En ces temps difficiles nous pouvons constater que nos concitoyens font preuve de solidarité.

Malgré cela la vie continue, les travaux de réfection et de sécurisation de la route de Castellet au niveau du quartier de La Palud sont à présent terminés. Les élections approchent, elles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril pour les présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin pour les législatives.

Nous savons qu'habituellement les Saignonnaises et Saignonnais votent en grand nombre, je vous précise que ces élections se dérouleront à la salle des fêtes.

Cette année, l'exposition du club photo de Saignon dans le village, commencée fin 2021 a largement empiété sur le début d'année 2022, pour notre plus grand plaisir. Il y a eu une très grande fréquentation et beaucoup d'enthousiasme, et cette exposition a permis également à certains visiteurs de découvrir notre village tout en admirant les photographies exposées.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont voté en faveur du tableau « Christ aux outrages » de l'église de Saignon dans le cadre du concours lancé par Allianz et la Sauvegarde de l'Art Français permettant d'obtenir une somme de 8000€ afin de commencer une restauration de celui-ci.

Nous avons terminé à la deuxième place malgré un nombre de votants très important, 2757 voix. Ce résultat s'est joué à une centaine de voix du premier.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition.

Jean-Pierre Haucourt

BUDGET

Situation financière de la commune après l'arrêté des comptes 2021

Une décision exceptionnelle de l'État en 2021 a évité "l'effondrement" de la situation financière de la commune. Nous avons, en effet, obtenu avec l'appui décisif de la sous-préfecture, la prise en charge exceptionnelle par l'État des travaux de déblaiement consécutifs à l'effondrement de remparts et de rochers (soit 250 000€) dont les 4/5 nous ont été d'ores et déjà versés.

Le budget 2021 s'est clôturé par un excédent de fonctionnement de 78 000€ (contre 108 000€ en 2020). C'est cet excédent, qualifié d'autofinancement, qui permet de financer, avec les subventions d'investissement du département et de l'État, notre programme d'investissement.

Nos dépenses courantes de fonctionnement (784 000€) ont été augmentées par une charge exceptionnelle de 50 000€ pour l'apurement de créances anciennes jugées irrécouvrables.

En contrepartie, nous avons eu plus de 35 000€ de produits exceptionnels (21 000€ de vente de caveaux et 14 000€ de redevances pour tournages de films).

Signalons, par ailleurs, que la baisse du nombre d'habitants s'est traduite par la diminution, une fois encore significative, de la dotation forfaitaire de l'État (moins 8000€).

Le maintien d'une capacité d'autofinancement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement) de 100 000€ par an nous semble la condition absolument nécessaire pour poursuivre les investissements essentiels pour la commune (voirie, patrimoine, sécurisation...)

VOIRIE : ROUTE DE CASTELLET



Les travaux sur le carrefour route de Castellet/ route de l'abbaye ont permis la mise en sécurité par une amélioration de la visibilité. L'enfouissement d'une ligne téléphonique et la suppression des poteaux ont été également réalisés.

Le montant total des travaux s'élève à 36 030€ TTC.

La commune a bénéficié d'une subvention de 19 180€ pour cette réalisation.

CULTURE



Dans le cadre de notre partenariat avec le théâtre de Cavaillon, le récit rap « L'endormi » a été présenté le 24 février à la salle des fêtes.

Un beau moment d'émotions et de partage autour d'un texte percutant et d'une mise en scène dynamique.



Le 25 février c'était au tour de la compagnie « La robe à l'envers » d'occuper la salle des fêtes pour présenter aux élèves de l'école Jean Milon son spectacle « Sur le fil ».

Cette séance scolaire s'inscrivait dans le cadre du festival greli grelo – Biennale internationale de théâtre d'objet en Pays d'Apt Luberon, 12^{ème} édition du 17 au 27 février 2022.



Dans toutes les médiathèques du réseau du Calavon, l'association Arts Premiers de Peuples Minoritaires a organisé une exposition d'œuvres textiles de femmes amérindiennes du 7 au 27 mars.

Ces œuvres ont fait l'objet d'une conférence de présentation par l'ethnologue Alain Becker dans chacune des médiathèques.

PATRIMOINE DE SAIGNON

LA DALLE AUX EMPREINTES DE CARLET, un site patrimonial majeur à re-découvrir

Découverte dans le contexte de l'exploitation d'une carrière de pierre au début des années 80, cette dalle couvre une surface totale de près de 800 m² et porte un millier d'empreintes de pas fossilisés de mammifères et d'oiseaux qui vivaient dans la région il y a environ 33 millions d'années !!



Protégé par la réserve naturelle nationale géologique du Luberon (RNGL), le site est propriété du parc naturel régional du Luberon (PNRL) qui en assure la gestion.



Outre l'intérêt scientifique exceptionnel qu'il présente, puisque faisant partie des rares ichnosites datant de l'oligocène, c'est aussi un lieu de découverte et de compréhension de l'histoire géologique du Luberon qui offre ainsi un véritable potentiel social, éducatif, touristique tant pour la commune que pour l'ensemble du territoire.



Face à la vulnérabilité grandissante liée notamment à l'altération, à l'érosion, aux dégradations diverses, il devenait urgent pour le PNRL de mener une réflexion globale en vue de mettre en œuvre un programme d'aménagement et de mise en valeur du site.

Début 2021, un programme ambitieux est défini par le PNRL :

- Création d'une halle photovoltaïque protégeant les empreintes
- Aménagements extérieurs (circulations, stationnements, accessibilité PMR, sécurité, gestion eaux de pluie, locaux techniques...) et Aménagements scénographiques.

Objectifs

- Protéger le site
- Valoriser un patrimoine géologique exceptionnel
- Accueillir le public (grand public, scolaires, communautés scientifiques...)
- Produire de l'énergie verte afin que le site soit autosuffisant



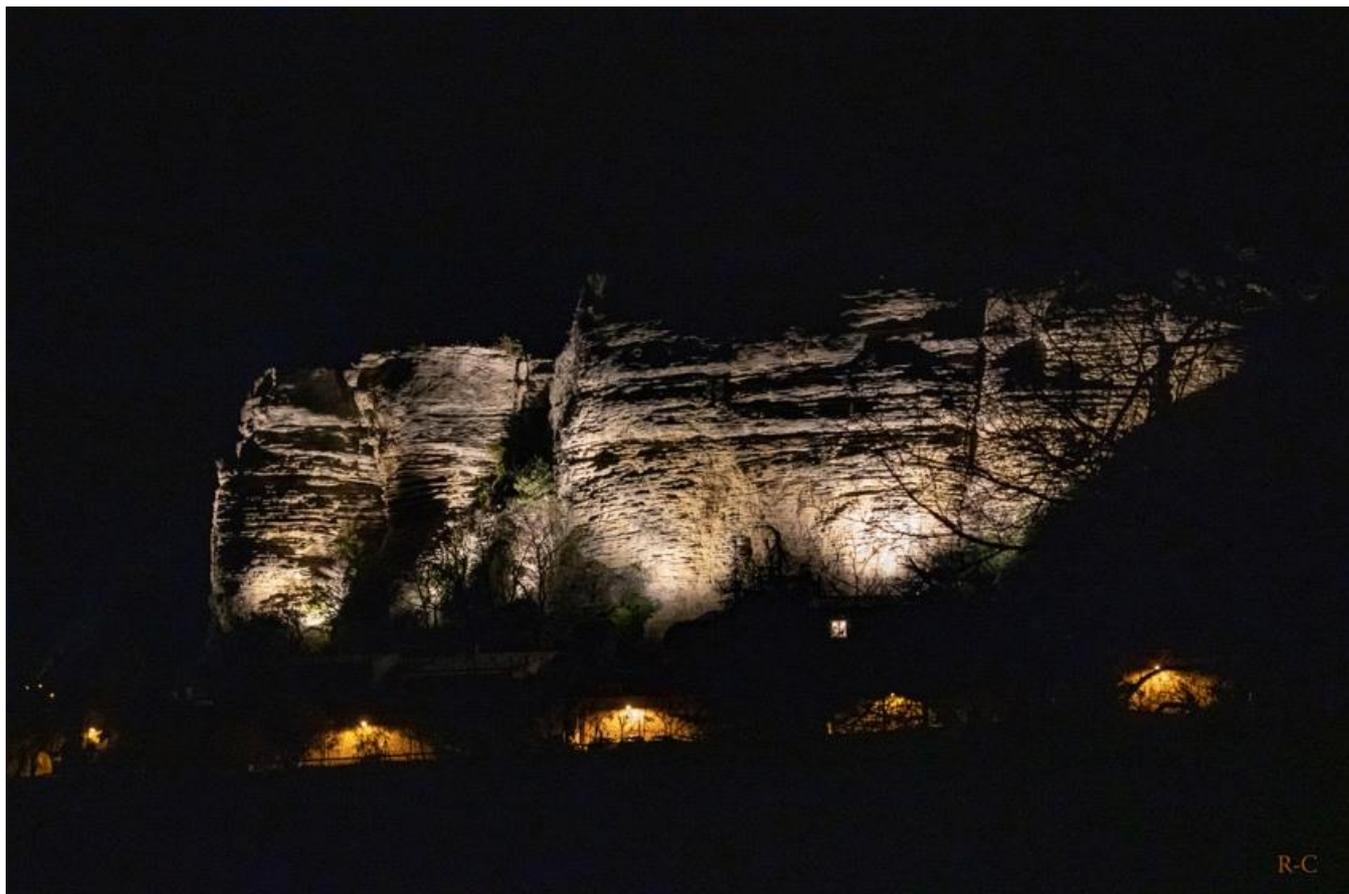
Pour mettre en œuvre ce projet, le PNRL a lancé en septembre 2021 un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet de sélectionner un opérateur photovoltaïque. Celui-ci prendra en charge la construction de la halle et de la centrale photovoltaïque, sa gestion et son entretien.

Fin janvier 2022, le jury (techniciens du PNRL, d'élus et de représentants des administrations concernées) a désigné comme projet lauréat celui porté par l'équipe « Soleil du Sud ».



Un projet de halle photovoltaïque vertueux proposant une structure porteuse tout en bois de pays, et une couverture traitée comme une ombrière préservant l'intimité du site et s'insérant de façon optimale dans le paysage.

MISE EN SCÈNE NOCTURNE DU ROCHER



(Photo de Robert Caracchioli)

Le syndicat d'électrification vaclusien a mis en scène le rocher par un jeu d'éclairages (basse consommation). Une opération qu'il a prise en charge financièrement dans sa totalité. L'éclairage est effectif tous les week-end de 21h à minuit.

MÉDIATHÈQUE

Horaires:

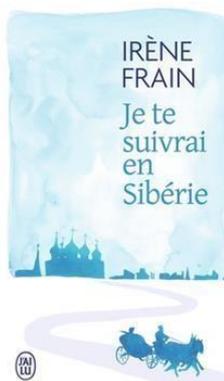
Lundi
de 15h à 18h

mardi et mercredi
de 16h à 18h

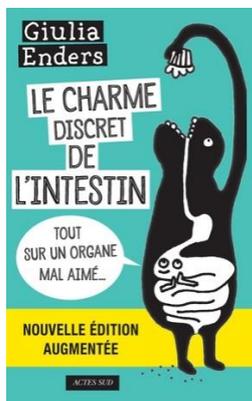
jeudi
de 10h à 12h

vendredi
de 16h à 18h

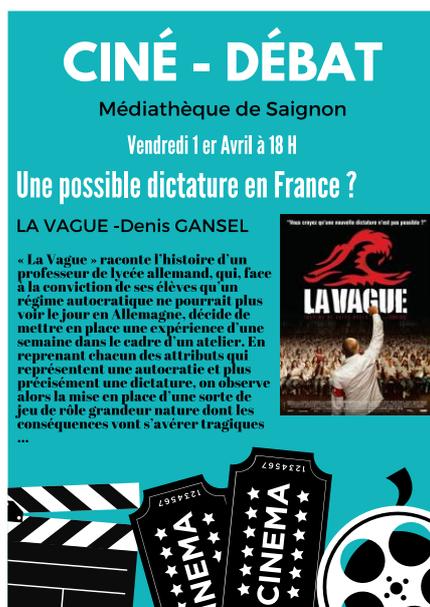
Nos coups de cœur parmi les nouveautés :



Après Marie Curie et Simone de Beauvoir, Irène Frain se tourne vers une héroïne qui fascina les romantiques : Pauline Geuble, amoureuse rebelle d'un insurgé décabriste. Partie sur ses traces en Russie, Irène Frain en reviendra hantée par une femme d'exception, étonnante de courage, de force et de passion.



Surpoids, dépression, diabète, maladies de peau. Et si tout se jouait dans l'intestin ? Au fil des pages de son brillant ouvrage, Giulia Enders, jeune médecin allemande, plaide avec humour pour cet organe qu'on a tendance à négliger, voire à maltraiter. Après une visite guidée de notre système digestif, elle présente, toujours de façon claire et captivante, les résultats des toutes dernières recherches qui révèlent le rôle du "deuxième cerveau" sur notre bien-être.



Chaque premier vendredi du mois à 18h : ciné-débat

Vendredi 1^{er} avril : la vague

Vendredi 6 mai : La santé dans l'assiette, documentaire, Lee Fulkerson, 2011.

Vendredi 3 juin : La belle verte, Coline Serreau, 1996.

Vendredi 1^{er} juillet : 99 francs, Jean Kounen, 2007.

Le 20 mai la médiathèque de Saignon deviendra la médiathèque Julio Cortázar

Sur une proposition de Pierre Godard, un groupe de Saignonnais a travaillé avec l'association Camera Lucida afin d'organiser une soirée consacrée à l'écrivain argentin Julio Cortázar, figure majeure de la littérature latino-américaine. Celui-ci est venu s'installer à Saignon en 1964 et y a résidé plusieurs mois par an jusqu'à sa mort en 1984. Pendant cette période, à Saignon vivaient plusieurs artistes argentins qui avaient choisi ce lieu pour travailler. Julio Cortázar disait qu'ils avaient "planté le drapeau créole au milieu du pastis et de la pétanque".

Ce sera l'occasion de découvrir son œuvre, présentée par des universitaires mais aussi les souvenirs qu'il a laissés chez les Saignonnais. Lors de cette soirée conviviale au théâtre de verdure, la médiathèque deviendra officiellement médiathèque Julio Cortázar.



AGENDA

EXPOSITION : « L'ART DES MUMUYAWA » du 9 au 29 mai



**ARTS PREMIERS DE
PEUPLES MINORITAIRES**

Association loi 1901 - 84 Saignon

ARTS PREMIERS DE PEUPLES MINORITAIRES (APPM)

Conservatoire Saignonnais de la Collection Becker
autour de la « NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES »

Le peuple mumuyé (650.000 personnes en 2021) se compose de six unités tribales au Nigéria (Gola, Pugu, Rang, Yakoko, Yoro, et Zinna) et d'une autre dans les Monts Atlantika au Cameroun (Sawa).

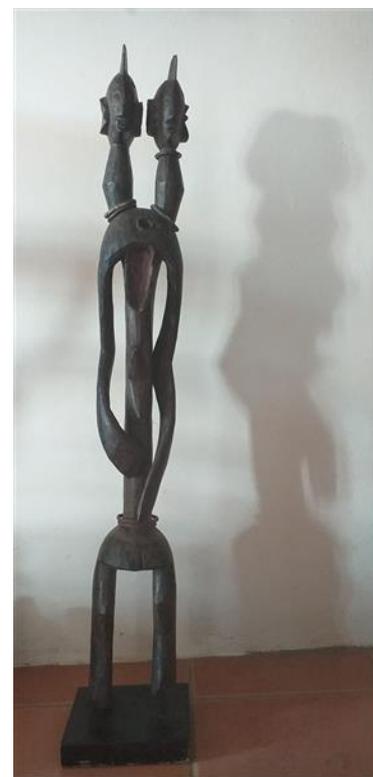
Il s'agit de paisibles agriculteurs sédentaires (ignames, millet, sorgho) animistes, pacifistes, de tradition patriarcale et polygame.

Les Mumuyawa parlent le mumuyé, une langue nigéro-congolaise fragmentée en une quinzaine de dialectes qui contribuent à la spécificité de chaque petit groupe de villages.

Comme les Égyptiens et les Pygmées, les Mumuyawa ont trouvé leur salut dans le culte du savoir. Ils ont toujours cherché à comprendre leur milieu en l'observant avec une grande attention, en réfléchissant sur lui, en transmettant aux générations suivantes leurs connaissances ...

Les statues et masques mumuye, que les Occidentaux n'ont découverts qu'après 1970 grâce à Philip Fry, sont rares et réputés. L'Art des Mumuyawa a longtemps été confondu et/ou attribué à leurs voisins de la vallée de la Bénoué, (Chamba, Jukun, Montol, Wurkun) et à ceux du Nord de la Bénoué (Koro, Mama, Waja).

Cette exposition permettra aux visiteurs de prendre connaissance de cette civilisation méconnue grâce à quelques objets emblématiques : masques (une denrée rare, très recherchée, encombrée de faux grossiers), objets usuels (partout négligés), statues (nombreuses et recherchées malgré leurs prix élevés), statuettes (nombreuses mais victimes d'attributions souvent aléatoires).



Exposition du 9 au 29 mai 2022 (tous les jours de 15h à 19h) dans la salle d'exposition de la Maison Delvaux au-dessus de la médiathèque)

Cette manifestation est rattachée à la « Nuit Européenne des Musées ». À cette occasion, le soir du 14 mai, l'exposition sera ouverte en nocturne, jusqu'à 23h.

L'ethnographe Alain Becker, à l'origine de cette collection, fera une conférence à 18h 30, et nous guidera dans la découverte des pièces exposées.

Renseignements : A.P.P.M. - tel : 06 28 51 02 30 –
mel : appm.saignon@free.fr

INFOS PRATIQUES

Élections : elles se dérouleront à la salle des fêtes les dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h pour les présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin pour les élections législatives.

Saignonnais de + 65 ans :

- **-Registre municipal d'urgence** : comme chaque année, vous avez la possibilité de vous inscrire sur ce dernier. L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes adultes handicapées) domiciliées sur la commune de Saignon, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'évènements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies...).

- **-Repas des anciens** : après son annulation en janvier, celui-ci est reporté au 15 mai. Il est destiné aux Saignonnais de +65 ans qui recevront un courrier pour confirmer leur présence.

Cimetière: Si vous souhaitez acquérir un caveau dans le cimetière communal, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

Urgence Ukraine: le comité départemental de coordination et de concertation pour l'Ukraine invite les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens à se signaler sur le site: <https://parrainage.refugies.info/>



« Le Lien » est un service labellisé Espace France services, il offre la possibilité aux habitants d'accéder plus facilement aux démarches administratives du quotidien via l'outil numérique.

Le bus est un point, un guichet de renseignement et d'accompagnement où les habitants peuvent être informés, orientés et accompagnés par un agent, dans leurs démarches administratives en ligne : formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier.

Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Présent à Saignon sur le parking du Pasquier les mardis :
 19 avril
 3 et 17 mai
 7 et 21 juin

MAIRIE DE SAIGNON

Tél : 04 90 74 16 30 — fax : 04 90 04 64 03

E-mail : mairie@saignon.fr

site web : www.saignon.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé avec encre végétale, sans chimie et sans alcool.

Ne pas jeter sur la voie publique

